

Bulletin d'inscription et certificat médical
RAID des AIGLES - 30 JUIN - 1^{er} JUILLET 2017

dossier à déposer ou à renvoyer avant le 1^{er} juin 2017

Nom de l'équipe : _____

RAID



AIGLES (90 kms environ)



AIGLONS (50 kms environ)

Coureur 1 (capitaine). N° de Tel. portable le jour du raid : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Téléphone : _____

Adresse : _____

E-mail (lisible) : _____

Déclare sur l'honneur savoir nager 25 Mètres

signature,

Coureur 2

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Téléphone : _____

Adresse : _____

E-mail (lisible) : _____

Déclare sur l'honneur savoir nager 25 Mètres

signature,

Coureur 3

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Téléphone : _____

Adresse : _____

E-mail (lisible) : _____

Déclare sur l'honneur savoir nager 25 Mètres

signature,

NB : les adresses mail ne seront utilisées que dans le cadre de l'organisation de ce raid.

Nous déclarons avoir pris connaissance du règlement

Dans le forfait d'inscription un repas est compris à la fin du raid pour chaque concurrent. Pour toute personne complémentaire, remplir la partie suivante :x9€ = € chèque à l'ordre du Trésor Public. Règlement avec l'envoi du bulletin d'inscription. Pas de réservation sur place.

Certificat médical ci-joint à imprimer et à remplir pour chaque concurrent 



FEDERATION DES RAIDS MULTISPORTS DE NATURE

CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE

(Le jour de l'épreuve, le certificat médical doit être daté de moins de 1 an)

Je soussigné(e) :, docteur en médecine,
certifie avoir examiné ce jour

M., Mme ou Mlle
dont l'état de santé ne présente aucun contre indication à la pratique des épreuves de
manifestations multisports de nature en compétition (Raids multisports*)

Les raids multisports sont des enchaînements d'activités de sports nature non motorisées.

*Ils sont majoritairement composés de course à pied, VTT, canoë-kayak. Les distances et dénivelés
peuvent varier considérablement d'une épreuve à l'autre.*

*Il est donc recommandé aux pratiquants de décrire le plus précisément possible au praticien, les
caractéristiques du ou des raids auxquels il souhaite participer.*

Cochez les activités sportives

Activités sportives de base:

- Trail / Course à pied
- Cyclisme/ VTT
- Canoë / Kayak
- Course d'orientation
- Epreuves de cordes (escalade)

Activités sportives non mentionnées

-
-
-

*Attention, certaines activités spécifiques comme la plongée subaquatique... peuvent nécessiter des
certificats visés par des médecins spécialisés ou des médecins fédéraux.*

Nombre d'activités cochées :

Date :
Signature du médecin + cachet

Aucune rayure ne sera acceptée

L'article L 231-2 du Nouveau Code de la Santé Publique prévoit que les Fédérations doivent veiller à la santé de leurs
licenciés.

En application de l'article L.231-2 de ce Code, la délivrance de ce certificat ne peut se faire qu'après un « examen médical
Approfondi » qui doit permettre le dépistage d'une ou plusieurs affections justifiant une contre indication temporaire ou
définitive.

www.raidsmultisports.fr